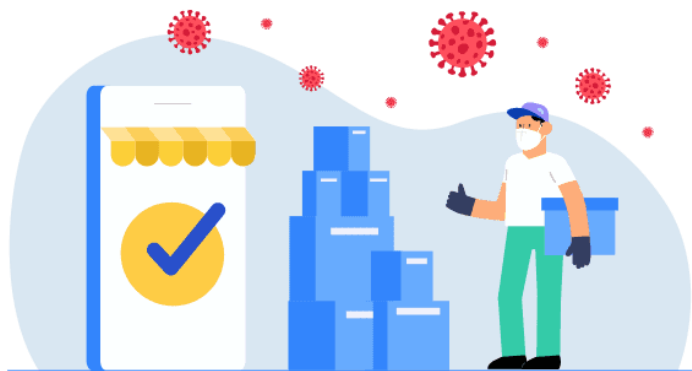




Axe 6 : Gestion des crises sanitaires graves



Projet « Gestion de crise sanitaire »

RÉFÉRENTS :

- Clémence PELLETIER (chargée de projet) – CPTS LVO
- Laurent BRUTUS (médecin généraliste et Président) – CPTS LVO



Contexte

- Crise sanitaire Covid-19 : mobilisation des CPTS (gestion des centres de vaccination)
- Mars 2022 : avenant 2 à l'ACI des CPTS
 - Valorisation de l'apport des CPTS dans la gestion de la crise Covid
 - Acteurs clés pour coordonner les réponses à apporter aux besoins de santé de la population

→ Nouvelle mission socle : gestion des crises sanitaires graves



1 L'OBJECTIF

Optimiser la prise en charge des patients lors de situations sanitaires exceptionnelles, tout en garantissant la continuité et la qualité des soins

→ Fournir un plan de gestion de crise à l'ARS pour juin 2024



2 METHODOLOGIE

- **Constitution d'un réseau d'acteurs de proximité impliqués dans la gestion de crise** (hospitaliers, médico-sociaux, santé de ville, centres de secours, collectivités, associations...)
- Mise en place d'un **dispositif de veille opérationnelle**
- **Recherche de complémentarité** avec les moyens de réponse à la crise disponibles sur le territoire (articulation des dispositifs existants)



3 BUDGET PREVISIONNEL

Financement ACI 6 CPTS LVO



4 LES BÉNÉFICES

- Garantir une **réactivité immédiate** en cas de situation sanitaire exceptionnelle
- **Mutualiser les ressources et les compétences** du territoire en matière de gestion de crise sanitaire
- **Eviter les redondances ou les défauts de prise en charge**



5 PLAN D' ACTIONS

Public cible : population du territoire Loire-Vendée-Océan (136 906 habitants à l'année (INSEE 2020) et plus spécifiquement les publics fragiles, vulnérables et/ou isolés

- Mettre en place une **cellule de crise** : développement d'une culture commune aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) à l'ensemble des membres
- Prévoir les rencontres avec les acteurs de proximité impliqués dans la gestion de crise
- Réaliser une **cartographie de l'écosystème** de la CPTS LVO (analyse risques/ressources) afin de déterminer les capacités de réponse à une crise donnée
- Concevoir un **annuaire spécialisé** répertoriant les coordonnées des interlocuteurs clés à mobiliser en cas de SSE pour optimiser la communication
- Elaborer des **fiches « réflexe »** (étapes de la gestion de crise) et « **actions** » (missions de la cellule de crise)